

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

Annexe 3

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

**38^e REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**
(Malabo, Guinée Equatoriale, le 14 août 2015)

**RAPPORT D'ETAPE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME
DE COOPERATION MONETAIRE EN AFRIQUE (PCMA) EN 2014**

I – Environnement économique international

L'activité économique mondiale a continué de croître à un rythme modéré de 3,4%¹ en 2014 au même niveau qu'en 2013, reflétant une reprise de la croissance dans les économies avancées et un ralentissement dans les marchés émergents et les économies en développement.

La croissance aux États-Unis a été plus forte que prévu. La consommation, principal moteur de la croissance, a bénéficié de la création soutenue d'emplois et de la croissance des revenus, de la baisse des prix du pétrole et de l'amélioration de la confiance des consommateurs. Au Japon, la croissance en 2014 a été proche de zéro, ce qui reflète la faible consommation et la baisse de l'investissement résidentiel. Dans la zone euro, l'activité a été plus faible que prévu, mi-2014, mais a montré des signes de reprise au quatrième trimestre avec une consommation soutenue par les cours du pétrole en baisse et les exportations nettes en hausse. En Chine, la croissance a diminué en raison d'une régression de la croissance des investissements, en particulier dans le secteur de l'immobilier. La croissance en Amérique latine a été modeste, dénotant une faible activité au Brésil, une croissance plus faible que prévu au Mexique et la décélération du rythme de progression des autres économies de la région.

La croissance des économies avancées devrait être plus forte en 2015 (2,4%) par rapport à 2014 (1,8%), mais plus faible (4,3% contre 4,6%) dans les marchés émergents et les économies en développement, en raison des perspectives défavorables pour certaines grandes économies émergentes et les exportateurs de pétrole. La croissance mondiale devrait selon les prévisions passer à 3,5% en 2015 et 3,8% en 2016.

L'inflation mondiale a continué de rester modérée en 2014, en raison de la faiblesse de l'activité économique et du fléchissement des cours des produits de base, en particulier les carburants et la nourriture. Comme en 2013, l'inflation a été inférieure à l'objectif en ressortant à 1,4% dans les économies avancées, et ce en raison de la diminution des prix du pétrole, de la baisse des prix des autres produits de base et d'un affaiblissement de la demande dans un certain nombre de pays, tels que la zone euro et le Japon, qui subissaient déjà une inflation inférieure aux objectifs. Dans les marchés émergents et les économies en développement, l'inflation s'est située à 5,1% en 2014, contre 5,9% en 2013. La baisse des prix du pétrole et des autres produits en dollars américains, a généralement contribué à la réduction de l'inflation jusqu'en 2014, à l'exception des pays enregistrant d'importantes dépréciations du taux de change. Dans les économies avancées, l'inflation devrait diminuer pour passer de 1,4% à 0,4% en 2015. Cependant, elle devrait augmenter pour passer de 5,1% à 5,4% dans les marchés émergents et les économies en développement.

Dans le contexte de basse inflation et de faibles taux de croissance, l'orientation de la politique monétaire des économies avancées est restée très accommodante, malgré la divergence dans la direction de cette politique monétaire dans les économies. Aux États-Unis la Réserve fédérale (Fed) a terminé le programme d'achat d'actifs en octobre 2014. En revanche, la Banque centrale européenne (BCE) a lancé de nouveaux programmes d'achat de titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées en octobre 2014, en vue de soutenir la croissance économique et de réduire le risque de déflation dans la zone euro. Au Japon, la BoJ a augmenté ses achats annuels d'actifs avec une préoccupation constante au sujet de la désinflation. En Chine, la PBoC a réduit ses taux d'intérêt en novembre 2014, la première fois depuis juillet 2012 en vue de soutenir l'activité économique suite aux inquiétudes sur le ralentissement du rythme de croissance.

1 Perspectives économiques mondiales, Avril 2015

Sur les marchés de change, la plupart des devises principales et régionales se sont dépréciées vis-à-vis du dollar américain. La dépréciation de façon uniforme par rapport au dollar américain a été principalement imputable aux données économiques plus favorables que prévu aux États-Unis et au resserrement de la politique monétaire de la Fed. Dans les économies avancées, la dépréciation de l'euro et du yen japonais par rapport au dollar américain a également été soutenue par l'annonce de mesures de relance monétaire supplémentaire de la BCE et de la BoJ. Dans les économies émergentes, en plus des effets du resserrement de la politique monétaire de la Fed, les monnaies des économies des marchés émergents se sont dépréciées par rapport au dollar en raison de:

- de l'affaiblissement du rythme de croissance et des signes de troubles au niveau du secteur financier en Chine;
- du ralentissement de la croissance, reflétant les conflits de travail et l'affaiblissement de la confiance des investisseurs aux plans national et international en Afrique du Sud;
- de l'aggravation du déficit du compte courant en Inde;
- de la croissance plus modeste et de l'inflation plus élevée affectant la confiance des investisseurs au Brésil.

Les prix des matières premières ont globalement diminué, sauf pour quelques métaux et des groupes agricoles, telles que les boissons et la viande. Les prix des denrées alimentaires ont fléchi, des récoltes record ayant été enregistrées pour les cultures principales. Les prix du blé ont chuté en liaison avec la récolte record mondiale. Les prix du maïs ainsi que ceux du soja ont diminué en liaison avec la bonne récolte aux États-Unis. Les prix du pétrole brut ont chuté avec une offre abondante et une faible demande. Les tensions géopolitiques en Ukraine et en Irak ainsi que de nombreuses perturbations dans l'approvisionnement électrique (notamment en Libye) ne se sont pas répercutées sur les prix, en raison de la forte croissance de la production de pétrole, principalement de schiste aux États-Unis. Cependant, les prix des boissons ont augmenté du fait de la hausse des prix du cacao, reflétant une forte demande et la faible production en Côte d'Ivoire et au Ghana. Les prix du café et du porc ont augmenté en liaison avec des problèmes d'approvisionnement (sécheresse au Brésil et virus porcin aux États-Unis). Les prix du bœuf ont augmenté à cause de la forte demande et du resserrement de l'offre aux États-Unis. La forte demande est due en partie aux prix élevés du porc. Les prix des métaux ont rebondi en raison du resserrement de l'offre. Les prix de l'aluminium ont augmenté en liaison avec le resserrement des conditions d'approvisionnement à l'extérieur de la Chine et la baisse des niveaux de stock. Les prix du zinc ont également grimpé du fait de la fermeture récente et attendue de plusieurs grandes mines.

En 2014, le taux de croissance de l'Afrique est ressorti à 3,9% (contre 3,5% en 2013), comparativement à 3,4% pour l'économie mondiale. Cependant, la croissance économique varie à travers l'Afrique, en rapport avec de nombreux facteurs tels que les différences des niveaux de revenu, la disponibilité des ressources naturelles, les politiques macroéconomiques et la stabilité politique et sociale. La croissance reste la plus élevée en Afrique de l'Est, de l'Ouest et centrale, respectivement, et la plus faible en Afrique du Nord et Australe. Les défis majeurs dans toutes les régions consistent à diversifier et à rendre la croissance inclusive. Les conditions de la demande et de l'offre pourraient expliquer la croissance économique de l'Afrique. Du côté de l'offre, la croissance de l'Afrique a été principalement portée par l'agriculture, les industries extractives, la construction et les services. Du côté de la demande, la croissance est venue de la consommation privée et les investissements en infrastructures. La croissance globale du produit intérieur brut de l'Afrique devrait accélérer pour se situer à 4,5% en 2015 et à 5% en 2016. L'inflation moyenne de l'Afrique a diminué pour s'établir à 4,4% en 2014, contre 5% en 2013, l'énergie et les denrées alimentaires ayant

connu une régression. Globalement, les performances économiques ont largement varié à travers les cinq sous-régions de l'ABCA, comme indiqué dans les sections suivantes.

II – Evolution de la situation économique et financière dans les Sous-régions

2.1 - Sous-région Afrique du Nord

2.1.1. Croissance économique

Les performances économiques des pays de la sous-région Afrique du Nord sont contrastées en 2014 par rapport à la tendance globale à la baisse enregistrée en 2013. Le produit intérieur brut réel (PIB) a augmenté en Mauritanie (6,4 pour cent en 2014 contre 5,7 pour cent en 2013) et en Tunisie (2,4 pour cent après 2,3 pour cent en 2013 et taux attendu à 3,0 pour cent en 2015), mais est resté à 2,1 pour cent en Egypte et a baissé en Algérie (4,4 pour cent en 2014 contre 7,1 pour cent en 2013) et au Soudan (3,6 pour cent en 2014 après 4,4 pour cent en 2013). La Libye a enregistré un taux de croissance du PIB de -30,8 pour cent en 2013. La croissance régulière dans la sous-région est soutenue notamment par une forte activité dans les secteurs non pétroliers comme la pêche, la production minière, l'agriculture, ainsi que les constructions et services. Les faibles performances en matière de croissance dans certains pays sont dues aux différents chocs (dont les développements politiques et les préoccupations en matière de sécurité) touchant les secteurs du pétrole et du tourisme.

2.1.2. Inflation

Globalement, le taux d'inflation annuel moyen a reculé dans la Sous-région en 2014. Entre 2013 et 2014, le taux d'inflation est passé de 3,3 pour cent à 2,9 pour cent en Algérie, de 9,8 pour cent à 8,2 pour cent en Egypte, de 4,1 pour cent à 3,5 pour cent en Mauritanie et de 6,1 pour cent à 5,5 pour cent en Tunisie. Le taux d'inflation a augmenté au Soudan, passant de 36,5 pour cent en 2013 à 36,9 pour cent en 2014 et est demeuré à 2,6 pour cent en Libye en 2013 et 2014. Le taux d'inflation annuel moyen a baissé en liaison avec les politiques monétaires prudentes, les subventions et les mesures budgétaires contre l'inflation importée, la baisse des cours du pétrole et d'autres matières premières, dont les produits alimentaires ainsi que les contrôles des canaux de distribution. Au Soudan, le taux d'inflation a augmenté du fait des mesures économiques prises par le gouvernement, dont la réduction des subventions au carburant.

2.1.3. Finances publiques

Les performances des finances publiques se sont améliorées en Egypte, en Mauritanie et en Tunisie mais se sont détériorées en Algérie et au Soudan. Le déficit budgétaire par rapport au PIB en Egypte, en Mauritanie et en Tunisie est ressorti respectivement en 2014 à 12,8 pour cent, 2,1 pour cent et 5,0 pour cent, contre 13,7 pour cent, 2,2 pour cent et 6,8 pour cent en 2013. Ce ratio a augmenté en Algérie (de 0,9 pour cent en 2013 à 7,6 pour cent en 2014) et au Soudan (de 2,9 pour cent en 2013 à 3,2 pour cent en 2014). L'amélioration des performances est principalement due aux mesures prises pour améliorer la collecte des impôts afin de couvrir les dépenses courantes et d'investissement. La détérioration des performances en Algérie est due à des contraintes sur la production du secteur pétrolier ainsi que sur les cours du pétrole. Au Soudan, le gouvernement a perdu d'importantes recettes fiscales après la sécession du Sud-Soudan.

2.1.4. Secteur externe

Les données disponibles relatives aux opérations internationales ont également fait ressortir une situation contrastée. L'Algérie a enregistré un déficit du compte courant de 4,2 pour cent du PIB en 2014, après un excédent de 0,5 pour cent en 2013, en liaison avec la diminution des exportations d'hydrocarbures, les hausses constantes de la production de pétrole des pays non membres de l'OPEP comme en atteste la chute des cours du pétrole conjuguée à des importations accrues de biens et services. Les réserves extérieures pourraient couvrir 30,2 mois d'importations en 2014 contre 35,9 mois en 2013. L'Égypte a enregistré une amélioration de la balance courante en liaison avec l'augmentation des transferts privés et publics en dépit d'une baisse des recettes du tourisme. Le nombre de mois de couverture des importations par les réserves extérieures est passé de 3,1 en 2013 à 3,3 en 2014. En Libye, les réserves extérieures couvriraient 28,2 mois d'importations en 2013. Le déficit du compte courant de la Mauritanie est passé de 24,8 pour cent du PIB en 2013 à 21,3 pour cent du PIB en 2014. Le niveau élevé du déficit du compte courant est dû à l'important niveau des importations relatives aux investissements dans les industries extractives et aux projets en infrastructures. Le nombre de mois d'importations qui seraient couverts par les réserves extérieures est passé de 6,9 en 2013 à 6,6 en 2014. Le Soudan a enregistré un déficit du compte courant de 6,3 pour cent du PIB en 2014, après un déficit de 7,2 pour cent en 2013, en raison d'une amélioration de la balance des services et des transferts, ainsi que d'un accroissement des investissements directs étrangers, en dépit d'une augmentation des importations et d'une baisse des exportations d'or. Les réserves extérieures couvriraient 1,7 mois d'importations en 2014 contre 2,0 mois en 2013. La Tunisie a enregistré une détérioration du déficit du compte courante qui est ressorti à 8,9 pour cent du PIB en 2014, contre 8,3 pour cent en 2013. Cette situation résulte notamment d'une chute de la production nationale de pétrole, de l'accroissement de la demande de gaz naturel pour la production d'électricité et du déficit de la balance alimentaire dû à un recul des exportations d'huile d'olive. En 2015, le déficit du compte courant devrait s'améliorer et se situer à 7,5 pour cent du PIB. Le nombre de mois d'importations devant être couverts par les réserves extérieures est ressorti à 3,7 en 2014 contre 3,5 en 2013.

2.1.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

Seul le Soudan a fait état d'un financement direct du déficit par la Banque centrale en 2013 et 2014.

2.2 - Sous-région de l'Afrique de l'Ouest

2.3 – Sous-région de l'Afrique centrale

2.3.1. Croissance économique

En 2014, la situation économique en RDC était principalement caractérisée par un renforcement de la reprise économique, ainsi qu'une stabilité sur le marché des biens et services et le marché des changes. La croissance du PIB réel au titre de 2014 était estimée à 9,5 pour cent contre 8,5 pour cent en 2013, en raison notamment de la bonne performance du secteur primaire avec une contribution atteignant 5,5 points de pourcentage (sur laquelle 4,7 points de pourcentage provenaient du secteur de l'exploitation minière), la contribution du secteur tertiaire de 2,6 points de pourcentage et une meilleure coordination de la mise en œuvre des politiques économiques entre le gouvernement et la Banque centrale.

A São Tomé e Príncipe, les estimations font ressortir une croissance économique de 4,5 pour cent en 2014, après 4,2 pour cent en 2013, en liaison avec une augmentation de la

production du secteur privé, un accroissement de l'investissement direct étranger et un secteur touristique plus dynamique.

2.3.2. Inflation

En RDC, la croissance des prix intérieurs a diminué, passant de 1,07 pour cent en 2013 à 1,03 pour cent en 2014. Ce taux d'inflation est le résultat du faible accroissement des prix tout au long de l'année avec un taux d'inflation mensuel moyen de 0,11 pour cent. A São Tomé e Príncipe, le taux d'inflation est passé de 7,1 pour cent en 2013 à 6,4 pour cent en 2014, dénotant ainsi une amélioration de la stabilité des prix. Le niveau de l'inflation s'explique essentiellement par les produits alimentaires, les boissons et les cigarettes qui ont contribué pour 4 points de pourcentage au taux d'inflation.

2.3.3. Finances publiques

En 2014, le gouvernement de la RDC a poursuivi sa mise en œuvre des réformes au niveau des douanes et des autorités fiscales, et ce dans le but de moderniser le système fiscal et renforcer la taxe sur la valeur ajoutée. À cet égard, les transactions financières publiques de la RDC ont enregistré un excédent de 0,12 pour cent du PIB contre un déficit de 0,02 pour cent du PIB en 2013. A São Tomé e Príncipe, les opérations financières de l'Etat se sont ressenties des impacts négatifs de l'environnement économique international, notamment la baisse des dons. Par conséquent, elles ont enregistré un déficit budgétaire, hors dons, de 16,8 pour cent du PIB en 2014, après 17,0 pour cent en 2013.

2.3.4. Secteur externe

Selon les estimations, la RDC a enregistré un déficit du compte courant de 8,5 pour cent du PIB en 2014 contre 9,5 pour cent en 2013, en raison notamment d'une amélioration de la balance des transferts courants. Les réserves extérieures couvriraient 1,8 mois en 2014 contre 2,1 mois en 2013. Selon les données provisoires, São Tomé e Príncipe a accusé un déficit de la balance courante qui représente 34,3 pour cent du PIB en 2014, contre 27,6 pour cent enregistré en 2013, du fait notamment des faiblesses structurelles conjuguées aux faibles capacités d'exportation, par rapport au volume des importations. La couverture des importations par les réserves extérieures est ressortie à 6,7 mois en 2014, après 8,0 mois enregistré en 2013.

2.3.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

La RDC et Sao Tomé-et-Príncipe n'ont pas enregistré de financement des déficits budgétaires par les banques centrales en 2013 ou 2014.

2.4. Sous-région de l'Afrique australe

2.4.1. Croissance économique

La croissance de la plupart des pays de la sous-région de l'Afrique australe a ralenti en 2014 par rapport à 2013. La croissance moyenne pour l'ensemble de la région a été de 4,3 pour cent en 2014 contre 5,0 pour cent en 2013. Les performances économiques de la sous-région se sont ressenties du ralentissement dans certaines grandes économies de marché émergentes, notamment la Chine. Les prix bas des principaux produits d'exportation de la région ont également nui aux performances économiques de la région. Seuls Madagascar, le Malawi et le Mozambique ont enregistré une amélioration de la croissance en 2014 par rapport à 2013. Le Mozambique a enregistré la plus forte croissance de 7,5 pour cent contre 7,4 pour cent en 2013. La croissance au Mozambique a été soutenue par une forte activité dans le secteur agricole, les mines et carrières, les secteurs de la construction et des services

financiers. L'économie du Malawi a enregistré une croissance de 6,3 pour cent contre 6,1 pour cent en 2013, croissance imputable à un environnement macro-économique favorable et à des conditions pluviométriques favorables vécues durant la saison agricole 2013/2014. La croissance à Madagascar a commencé à reprendre après quelques années de troubles politiques, enregistrant une hausse de 3,0 pour cent du PIB réel en 2014 contre 2,4 pour cent en 2013 et soutenue par l'amélioration des activités d'exploitation minière, la pêche, les secteurs de la banque, de l'assurance et du transport. L'Angola, le Botswana, la Namibie et la Zambie ont également enregistré des taux de croissance acceptables de 4,8 pour cent, 5,2 pour cent, 4,5 pour cent et 6,0 pour cent, respectivement. Ils se sont, cependant, ralentis par rapport à 2013. La croissance en Afrique du Sud, la plus grande économie de la sous-région, s'est ralentie pour se situer à 1,5 pour cent en 2014, contre 2,2 pour cent en 2013. La mauvaise performance de l'économie sud-africaine en 2014 est imputable, entre autres facteurs, à l'incidence négative des grèves dans le secteur de l'exploitation minière de platine, aux divers obstacles structurels dans l'économie, dont les difficultés d'approvisionnement en électricité, la baisse des prix des principaux produits d'exportation, les niveaux, en demi-teinte, des affaires et de confiance des consommateurs et le ralentissement de la croissance économique mondiale. Le Swaziland et le Zimbabwe ont enregistré des taux de croissance de 1,7 pour cent et 3,2 pour cent, respectivement, en 2014, ce qui constitue un ralentissement par rapport à 2013.

2.4.2. Inflation

Seul le Botswana, le Mozambique et le Zimbabwe ont satisfait aux critères relatifs à l'inflation en 2014. Le taux d'inflation moyen pour la Sous-région a diminué pour ressortir à 6,8 pour cent en 2014, contre 7,4 pour cent en 2013. Bien que seuls trois pays aient respecté les critères, l'inflation est relativement faible dans la sous-région, vu que tous les pays se sont stabilisés sur des valeurs à un chiffre, avec le Malawi constituant la seule exception. À -0,2 pour cent, le Zimbabwe a la plus faible inflation dans la sous-région, en grande partie due à la baisse des prix des denrées alimentaires, qui ont généralement été négatifs tout au long de 2014. L'inflation négative au Zimbabwe reflète les corrections à la baisse des prix des produits alimentaires et non-alimentaires, dans le contexte des effets des épisodes hyper inflationnistes connus avant 2009. Au Malawi, l'inflation est toujours à deux chiffres, mais a diminué en passant de 27,3 pour cent en 2013 à 23,8 pour cent, en liaison notamment avec l'amélioration de la production de maïs. En Zambie, l'inflation a progressé pour passer à 7,8 pour cent en 2014 contre 7 pour cent en 2013, du fait de l'augmentation des coûts de production et de transport suite à un ajustement à la hausse des tarifs d'électricité et des prix du carburant. En général, la baisse marquée des prix du pétrole brut au cours de 2014, a eu un effet dépressif sur l'inflation dans la sous-région. Cependant, l'impact complet des faibles prix du pétrole a été érodé par la dépréciation des monnaies dans la sous-région.

2.4.3. Finances publiques

Cinq pays (Botswana, Lesotho, Malawi, Swaziland et Zimbabwe) ont satisfait aux critères relatifs au déficit budgétaire en 2014. Le déficit moyen de la sous-région a progressé, passant de 1,7 pour cent du PIB en 2013 à 3,0 pour cent en 2014. L'Angola et le Mozambique ont enregistré les déficits les plus élevés, ressortis à 7 pour cent et 10,1 pour cent, respectivement. Comme l'indique le faible niveau sous régional, tous les autres pays ont vu leurs déficits se situer en dessous de 3,0 pour cent, à l'exception de la Namibie, de l'Afrique du Sud et de la Zambie qui ont enregistré en 2014 des déficits de 4,2 pour cent, 4,9 pour cent et 4,8 pour cent, respectivement, par rapport à 3,7 pour cent, 5,3 pour cent et 6,6 pour cent en 2013.

2.4.4. Secteur externe

La position des réserves extérieures reste un critère présentant beaucoup de défis pour la plupart des pays de la sous-région. Seuls le Botswana, l'Angola et le Lesotho ont enregistré des mois de couverture des importations de plus de 6 mois. Il est cependant intéressant de noter que la plupart des pays ont enregistré une amélioration en termes de mois de couverture des importations à la fin de l'année 2014 par rapport à la fin de 2013. Le Botswana a enregistré le plus haut niveau de réserves extérieures mesuré à 18,0 mois de couverture des importations. L'amélioration des réserves dans le cas du Botswana est le reflet d'une facture d'importation inférieure par rapport à la période précédente. Les niveaux élevés des prix du pétrole par le passé ont permis à l'Angola d'accumuler des réserves extérieures. Celles-ci ont cependant diminué, les cours du pétrole ayant reculé en 2014. Les réserves de l'Angola ont baissé en passant de 8,1 mois de couverture des importations en 2013 à 6,5 mois de couverture des importations. Le Zimbabwe a enregistré le niveau le plus faible de réserves avec 0,9 mois de couverture des importations, soit une légère amélioration par rapport à la fin de 2013. Les niveaux de réserves sont aussi relativement faibles en Namibie, au Mozambique et à Madagascar.

2.4.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

Seuls Madagascar et la Zambie ont indiqué avoir reçu un financement direct du déficit par la Banque centrale. L'étendue du financement du déficit par la Banque centrale dans les deux pays reste, cependant, bien en deçà de 10,0 pour cent des recettes fiscales. Le financement du déficit s'est établi à 1,6 pour cent et 3,5 pour cent des recettes fiscales de 2013 pour Madagascar et la Zambie, respectivement.

2.5. Sous-région de l'Afrique de l'Est

2.5.1. Croissance économique

La croissance économique de la sous-région a été relativement élevée en 2014 par rapport à 2013, à l'exception du Burundi, du Kenya et de la Tanzanie. La croissance du PIB réel du Burundi est restée à 4,7 pour cent en 2014 tout comme en 2013, principalement soutenue par un rebond de la production de café, un solide secteur de la construction et la mise en œuvre de grands projets d'infrastructure. L'économie kenyane a progressé de 5,3 pour cent en 2014, plus lente que les 5,7 pour cent enregistrés en 2013, reflétant ainsi une activité modérée essentiellement dans l'agriculture, la foresterie et le secteur de la pêche en raison de l'insuffisance des pluies dans certaines parties du pays. L'économie mauricienne a enregistré une croissance inférieure à son potentiel en 2014, quoiqu'ayant crû de 3,5 pour cent contre 3,2 pour cent l'année précédente. La croissance a résulté essentiellement des services financiers, des secteurs de la fabrication et du commerce de distribution. L'économie rwandaise a enregistré une reprise en 2014 avec une croissance du PIB réel passant de 4,7 pour cent en 2013 à 7 pour cent, grâce à de bonnes performances dans tous les secteurs de l'économie. La croissance de la Tanzanie est restée forte à 7 pour cent en 2014, quoiqu'inférieure à 7,3 pour cent enregistré en 2013, soutenue par une production accrue de cultures suite aux bonnes conditions météorologiques ainsi qu'à l'accroissement des activités de construction. La croissance du PIB réel de l'Ouganda a progressé à 5,0 pour cent en 2014/2015, contre 4,7 pour cent en 2013/2014. Cette amélioration de la performance a résulté de la croissance de l'agriculture, de la fabrication et des secteurs industriels où la construction a continué d'être le principal moteur de la croissance essentiellement en raison des investissements en infrastructures.

2.5.2. Inflation

L'inflation a généralement diminué à travers la sous-région, sauf au Kenya. L'inflation moyenne annuelle du Burundi a chuté, passant de 7,9 pour cent en 2013 à 4,4 pour cent en 2014, en liaison notamment avec la chute des cours internationaux du pétrole, une politique monétaire prudente et une baisse des prix intérieurs des produits alimentaires. Au Kenya, l'inflation globale moyenne annuelle a progressé, passant de 5,7 pour cent en 2013 à 6,9 pour cent en 2014. La hausse de l'inflation reflète les hausses du coût des produits alimentaires et non alimentaires, y compris, entre autres, le maïs, les tomates, la viande et les boissons non-alcoolisées, ce qui a contrebalancé des baisses notables du coût de l'électricité et des produits pétroliers, dont le diesel et le kérosène. A Maurice, l'inflation globale moyenne annuelle a baissé en passant de 3,5 pour cent en 2013 à 3,2 pour cent en 2014, à la faveur des conditions économiques intérieures stables conjuguées à une faible inflation chez les principaux partenaires commerciaux, ainsi qu'à la baisse des prix internationaux des matières premières. Au Rwanda, l'inflation globale annuelle a encore baissé, passant de 4,2 pour cent en 2013 à 1,8 pour cent en 2014, principalement en raison de la chute des cours internationaux des matières premières ainsi que de la baisse des prix intérieurs des produits alimentaires grâce aux bonnes performances de l'agriculture. L'inflation globale moyenne de la Tanzanie a ralenti pour ressortir à 6,1 pour cent en 2014, contre 7,9 pour cent en 2013, en liaison notamment avec la chute des cours mondiaux du pétrole, l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire dans la région, une politique monétaire prudente, et l'assainissement budgétaire. En Ouganda, l'inflation globale moyenne annuelle a baissé, passant de 5,5 pour cent en 2013, à 4,3 pour cent en 2014, du fait en grande partie de la faiblesse des prix intérieurs des produits alimentaires, d'une faible inflation mondiale et de la baisse des cours mondiaux du pétrole et des produits alimentaires.

2.5.3. Finances publiques

Globalement, le ratio du déficit budgétaire (hors dons) au PIB a diminué, sauf pour le Kenya et l'Ouganda. Au Burundi, le ratio s'est amélioré en 2014 pour atteindre 8,5 pour cent contre 9,4 pour cent en 2013. Au Kenya, le ratio a progressé, passant de 6 pour cent en 2012/2013 à 6,2 pour cent en 2013/2014. A Maurice, le déficit budgétaire global rapporté au PIB a reculé, passant de 3,9 pour cent en 2013 à 3,4 pour cent en 2014. Au Rwanda, le déficit budgétaire global par rapport au PIB a fléchi en passant de 14,5 pour cent en 2013 à 13,3 pour cent en 2014. En Tanzanie, le déficit budgétaire a diminué pour ressortir à 5,5 pour cent du PIB de l'année close en juin 2014 contre un déficit de 7,6 pour cent au titre de l'année close en juin 2013. En Ouganda, le déficit budgétaire global en pourcentage du PIB a augmenté, passant de 5,0 pour cent en 2012/2013 à 5,1 pour cent en 2013 / 2014.

2.5.4. Secteur externe

Du côté des opérations avec l'extérieur, les pays de la sous-région ont enregistré des améliorations de leurs déficits courants, sauf pour le Kenya et l'Ouganda. Au Burundi, le déficit du compte courant s'est situé à 23,4 pour cent du PIB en 2014, contre 26,4 pour cent en 2013, à la faveur d'une amélioration de la balance commerciale. Le taux de couverture des importations par les réserves extérieures est resté à 4,2 mois en 2014 comme en 2013. Le déficit du compte courant du Kenya s'est approfondi pour ressortir à 10 pour cent du PIB en 2014, contre 8,7 pour cent en 2013, reflétant une croissance plus rapide des importations de biens d'équipement et la baisse des recettes des services touristiques et de l'exportation de produits manufacturés. Les réserves extérieures ont couvert 4,6 mois en 2014 contre 4,3 mois en 2013. A Maurice, le déficit du compte courant a été ramené à 5,5 pour cent contre 6,3 pour cent en 2013, en liaison avec l'amélioration des comptes des biens, des services et des revenus. L'excédent du compte des services a augmenté principalement en raison de la

hausse des revenus du tourisme. Les réserves internationales ont représenté la couverture des importations de 6,2 mois en 2014 contre 5,6 mois en 2013. Au Rwanda, le déficit du compte courant s'est détérioré en se situant à 11,2 pour cent du PIB en 2014, les importations de marchandises continuant de dépasser les exportations de biens, en raison notamment des bas prix de la plupart des produits exportés par rapport à 2013. Les réserves internationales pourraient couvrir 5,2 mois d'importations en 2014, contre 4,4 mois en 2013. En Tanzanie, le déficit du compte courant était de 10,7 pour cent du PIB en 2014 contre 11,2 pour cent en 2013, en raison d'une baisse de la facture des importations pétrolières, conjuguée à une amélioration des exportations d'articles manufacturés et aux recettes touristiques. La couverture des importations par les réserves extérieures a représenté 3,7 mois en 2014, contre 4,0 mois en 2013. Le déficit du compte courant de l'Ouganda s'est aggravé en passant de 6,8 pour cent en 2013 à 9,5 pour cent du PIB en 2014, en liaison, pour l'essentiel, avec une forte croissance des importations du secteur privé. Les réserves extérieures pourraient couvrir 4,8 mois d'importations en 2014 contre 4,6 mois en 2013.

2.5.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque central

Aucun financement direct du gouvernement par la Banque centrale n'a été enregistré à l'île Maurice, en Ouganda et au Rwanda. Le Burundi n'a pas respecté le critère en raison de la baisse de l'appui budgétaire en 2014, amenant ainsi la Banque centrale à accorder des facilités de découvert au gouvernement pour financer le déficit budgétaire. Bien que les découverts au titre de 2013 aient été remboursés, en 2014 ils se sont accumulés pour atteindre 10,5 pour cent des recettes fiscales de l'année précédente. Au Kenya, les créances nettes de la Banque centrale sur le gouvernement sont passées de 1 pour cent en 2013 à 4,6 pour cent des recettes fiscales de l'année précédente, en 2014. En Tanzanie, la loi permet à la Banque centrale d'accorder, de temps à autre, des facilités de découvert au gouvernement pour faire face au décalage à court terme entre le recouvrement des recettes et l'exécution des dépenses, mais à des niveaux limités. Plus précisément, les gouvernements sont autorisés à utiliser les découverts de la Banque centrale ne dépassant pas 12,5 pour cent de la moyenne des revenus effectivement perçus des trois exercices précédents. En 2013/14, le ratio du crédit de la Banque centrale aux recettes fiscales de l'année précédente a été de 3,5 pour cent (à savoir les créances nettes), contre 5,6 pour cent en 2012/13.

III – Mise en œuvre du PCMA en 2014

Au regard de l'incidence négative de la conjoncture internationale, régionale et nationale sur les performances macroéconomiques des Etats africains, qui explique leurs difficultés à respecter les critères les critères du PCMA, le Conseil des Gouverneur avait décidé, lors de sa réunion ordinaire tenue le 23 août 2013 à Maurice, de surseoir pour une période de deux ans, au passage à la phase IV du PCMA, durant laquelle les critères de la phase III restent en vigueur. Pour cette phase, les normes des critères de convergence de premier rang se présentent comme ci-après :

- ratio du déficit budgétaire sur le PIB \leq 3 %;
- élimination du crédit de la Banque Centrale à l'Etat ;
- taux d'inflation $<$ 5 %;
- ration des réserves extérieures sur les importations \geq 6 mois.

Au terme de la deuxième année, comme pour la première année de la période de prolongation de la phase III, les performances des pays membres sont demeurées peu satisfaisantes, à l'instar des années précédentes. En effet, seuls 2 pays sur les 25 qui ont

soumis leurs rapports (i.e. 8,0%) ont respecté en 2014 les 4 critères de premier rang, contre 5 pays sur 46 (i.e. 10,9%) en 2013. Les résultats enregistrés en 2014 traduisent la persistance de la faiblesse des performances relatives aux normes portant sur le déficit budgétaire, l'inflation et les réserves de change. Les ratios de conformité à ces critères ont été en 2014 de 25,0% pour le déficit budgétaire, 41,7% pour l'inflation et 30,4% pour les réserves de change, contre respectivement 28,3%, 45,7% et 26,1% en 2013. Le critère de l'élimination du crédit de la Banque Centrale à l'Etat a été mieux respecté (72,7%), à l'instar de l'année précédente.

Au titre des critères de second rang, les données disponibles indiquent, comme en 2013, que les performances des pays ont été particulièrement satisfaisantes pour le critère relatif à l'élimination des arriérés, la dette publique, les taux d'intérêt réels, la stabilité des taux de change, et le financement des investissements publics par les recettes fiscales. En revanche, les critères portant sur la proportion maximale de recettes fiscales allouée aux salaires et le ratio des recettes fiscales sur le PIB n'ont pas été respectés par la plupart des pays membres.

IV – Perspectives pour 2015

Selon les perspectives, la croissance économique mondiale devrait légèrement s'inscrire en hausse de 3,5 pour cent en 2015, puis encore augmenter en 2016 pour ressortir à 3,7 pour cent. La hausse en 2015 résultera d'un rebond des économies avancées, à la faveur d'une baisse des prix du pétrole, avec les États-Unis qui joueront le rôle le plus important. Dans les marchés émergents, en revanche, la croissance devrait diminuer en 2015, reflétant les révisions à la baisse des exportateurs de pétrole, un ralentissement des activités en Chine qui dénote une progression vers une croissance plus durable et moins tributaire de l'investissement et un affaiblissement des perspectives pour l'Amérique latine résultant du repli d'autres prix des matières premières. L'inflation devrait reculer en 2015 à la fois dans les économies avancées et la plupart des économies émergentes et en développement, en lien avec essentiellement l'impact de la baisse des cours du pétrole.

La croissance du PIB de l'Afrique devrait se renforcer pour ressortir à 4,5 pour cent en 2015 et 5 pour cent en 2016, après l'expansion modérée en 2013 (3,5 pour cent) et 2014 (3,9 pour cent). La croissance en 2014 serait d'environ un point de pourcentage plus faible que prévu, l'économie mondiale étant restée faible et certains pays d'Afrique ayant connu des problèmes intérieurs préoccupants. Mais l'économie mondiale est en train de s'améliorer et l'Afrique se rapprochera bientôt des niveaux de croissance d'avant la crise économique mondiale de 2008-2009. Du côté de l'offre, la croissance de l'Afrique sera portée par l'agriculture, les industries extractives, la construction et les services. Du côté de la demande, l'impulsion proviendra de la consommation privée et des investissements en infrastructures.

La croissance économique varie à travers l'Afrique, reflétant de nombreux facteurs tels que les différences des niveaux de revenu, la disponibilité des ressources naturelles, les politiques macroéconomiques et la stabilité politique et sociale. La croissance reste la plus élevée en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Centre, respectivement, et la plus faible en Afrique du Nord et en Afrique Australe. Les principaux défis dans toutes les régions consistent à diversifier et rendre la croissance plus inclusive.

La croissance de l'Afrique du Nord demeure inégale, les répercussions des insurrections de 2011 continuant de toucher les pays. La Libye est très instable avec la lutte pour le pouvoir entre les différents groupes et un effondrement de la gouvernance politique et économique. En revanche, en Egypte et en Tunisie, une meilleure stabilité politique et économique contribue à améliorer la confiance des entreprises. La reprise progressive des marchés d'exportation et l'amélioration de la sécurité devraient soutenir la croissance, y compris dans

le tourisme. La production pétrolière de l'Algérie a augmenté et est en train de stimuler la croissance conjointement avec les secteurs non pétroliers. La Mauritanie continue de réaliser la croissance la plus forte et la plus stable dans la région, soutenue en cela par des politiques macroéconomiques et structurelles favorables. Cette croissance a été essentiellement stimulée en 2014 par des parties du secteur minier (minerai de fer) et de la construction et, du côté de la demande, par la consommation privée et l'investissement privé.

L'Afrique de l'Ouest a enregistré une croissance relativement élevée du PIB de 6 pour cent en 2014 malgré l'épidémie d'Ebola dans la région. La croissance de l'Afrique de l'Ouest devrait devenir plus modérée en 2015 et se renforcer à nouveau en 2016, en rapport essentiellement avec les performances du Nigeria.

La croissance de l'Afrique Australe a ralenti pour se situer au-dessous de 3 pour cent en 2014 et seule une reprise modérée est prévue au titre des années 2015 et 2016. Les médiocres performances sont dues à la croissance relativement faible en Afrique du Sud. La croissance de cette économie a fléchi, passant de 2,2 pour cent en 2013 à 1,5 pour cent en 2014. Elle s'est ressentie d'une faible demande des partenaires commerciaux et de prix plus bas pour ses matières premières, au moment où les conflits de travail et les pénuries d'électricité ont perturbé l'activité économique.

La croissance de l'Afrique de l'Est s'est accélérée en 2014 en ressortissant à plus de 7 pour cent, contre moins de 5 pour cent en 2013. Elle devrait régresser pour s'établir à 5,6 pour cent en 2015 et accélérer de nouveau pour atteindre 6,7 pour cent en 2016. L'Afrique de l'Est redeviendra alors la région la plus dynamique du continent. Le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda ont maintenu leur croissance relativement élevée. Compte tenu du fait que ces pays ont des secteurs miniers moins importants et des industries manufacturières peu développées, ou ayant connu un fléchissement de leurs parts du PIB, leur croissance est plus portée par les services et la construction.

La croissance de l'Afrique centrale a progressé en 2014 pour ressortir à 5,6 pour cent, contre 4,1 pour cent en 2013. Cependant, les conditions économiques sont tout à fait différentes entre les pays. Malgré quelques incidences négatives résultant des prix des produits de base, le secteur de l'exploitation minière et les investissements connexes demeurent les principaux moteurs de la croissance.

Plusieurs facteurs de risque sont susceptibles d'affecter les perspectives d'évolution de l'économie africaine décrites ci-dessus, dont :

- une stagnation beaucoup plus prolongée des économies de la Zone euro ;
- l'exacerbation des tensions géopolitiques ;
- la volatilité des cours des produits de base sur lesquels reposent largement l'économie de la plupart des pays africains ;
- l'incidence des chocs liés aux aléas climatiques ;
- la persistance de foyers de tension dans plusieurs sous-régions africaines.

Au regard de ces risques et en vue de la poursuite de la consolidation de leurs économies, les Etats africains devraient notamment :

- poursuivre l'amélioration de leurs cadres macroéconomiques. A cet égard, ils pourraient accentuer la rationalisation des dépenses publiques, la modernisation des mécanismes de collecte des recettes fiscales et renforcer la gouvernance de l'administration fiscale à travers notamment une surveillance renforcée et le recours à la technologie ;
- renforcer la promotion des secteurs productifs et la diversification de leur base productive à travers notamment la modernisation de l'agriculture, l'encouragement de l'émergence d'un secteur industriel intégré aux autres secteurs, la promotion des nouvelles technologies de l'information et le développement d'un secteur financier efficace ;
- promouvoir davantage la sécurité au sein des pays et des sous-régions à travers la consolidation des mécanismes de prévention et de résolution des conflits ;
- accélérer l'intégration des économies sous-régionales à travers l'unification des marchés des biens le développement d'infrastructures communautaires, la modernisation et l'interconnexion des systèmes de paiement ;
- renforcer la surveillance multilatérale à travers notamment la poursuite des efforts d'harmonisation des politiques et des statistiques, la mise en place, au niveau de chaque sous-région, des institutions de surveillance, notamment le Conseil de convergence, prévues dans le PCMA ;
- renforcer la crédibilité des critères de convergence. Ceci requiert des sous-régions l'adoption des critères et des seuils arrêtés au niveau continental. Par ailleurs, la pertinence des critères et le caractère réaliste de leurs seuils devraient être sans équivoque. Dans cette optique, les Experts qui ont préparé la stratégie de création de la Banque Centrale Africaine, devraient entreprendre une étude sur la pertinence des seuils des critères de convergence. Finalement, il a été décidé que cette étude soit prise en charge par l'Institut Monétaire Africain (IMA) dont la création est recommandée par la stratégie. Au regard des délais requis pour le démarrage des activités de l'IMA, et au vu de la persistance des difficultés des pays à se conformer aux critères de convergence de la PCMA, le Conseil des Gouverneurs pourrait considérer l'opportunité de charger un Groupe d'Experts des Banques Centrales de l'ABCA d'affiner les critères de convergence en termes de définitions et mesures, de réviser le PCMA en terme de réalisme et de cohérence par rapport aux critères de convergence des blocs régionaux. Par ailleurs, en dépit de la période d'extension de 2 ans se terminant en 2014, la plupart des pays continue de ne pas atteindre les cibles du PCMA pour l'étape III, et l'étape IV fixe des cibles encore plus contraignantes. A cet égard, le Conseil des Gouverneurs pourrait décider d'une autre période d'extension de 2 ans, en attendant la révision du PCMA.

Conclusion

Au terme de la deuxième année de la période d'extension de l'étape III relative à la mise en œuvre du PCMA, la plupart des pays n'ont pas respecté les 4 critères de premier rang.

En conséquence, les Etats et les sous-régions sont encouragés à accélérer les efforts visant le renforcement des économies africaines et l'approfondissement de l'intégration économique et monétaire sur le continent. Par ailleurs, au regard des difficultés des Etats à respecter les critères de convergence du PCMA, le Conseil des Gouverneurs pourrait considérer l'opportunité de charger un Groupe d'Experts des Banques Centrales de l'ABCA de procéder à une revue des critères de convergence en termes de définition, de mesure et de caractère réaliste des normes fixées. Le Groupe d'Experts devrait également réviser le PCMA en termes de réalisme et de cohérence avec les critères des blocs régionaux. Enfin, compte tenu des difficultés rencontrées par la plupart des pays pour respecter les critères de convergence, le Conseil des Gouverneurs pourrait décider d'une extension supplémentaire de l'étape III de 2 ans, en attendant la révision du PCMA.

Critères de premiers rangs

| Sous-régions | Déficit Budgétaire / PIB ≤ 3.0% | | Inflation ≤ 5.0% | | Financement BC =0 | | Réserves ≥ 6 months | | Nbre de critères respectés | |
|--|---------------------------------|-------|------------------|-------|-------------------|-------|---------------------|-------|----------------------------|------|
| | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 |
| AFRIQUE DU NORD | | | | | | | | | | |
| Algeria | -0.9 | -7.6 | 3.3 | 2.9 | 0.0 | 0.0 | 35.9 | 30.2 | 4 | 3 |
| Egypt | -13.7 | -12.8 | 9.8 | 8.2 | NC | NC | 3.1 | 3.3 | 0 | 0 |
| Libya | 4.3 | NC | 2.6 | NC | NC | NC | 28.2 | NC | 2 | - |
| Mauritania | -2.2 | -2.1 | 4.1 | 3.5 | 0.0 | 0.0 | 6.9 | 6.6 | 4 | 4 |
| Sudan | -2.9 | -3.2 | 36.5 | 36.9 | 21.8 | 19.3 | 2.0 | 1.7 | 1 | 0 |
| Tunisia | -6.8 | -5.0 | 6.1 | 5.5 | 0.0 | 0.0 | 3 | 3.7 | 1 | 1 |
| AFRIQUE DE L'OUEST | | | | | | | | | | |
| Benin | -3.8 | | 6.7 | | 0.0 | | 5.5 | | 1 | - |
| Burkina Faso | -8.8 | | 3.8 | | 0.0 | | 5.5 | | 2 | - |
| Cabo Verde | -10.9 | | 2.5 | | 0.0 | | 4.0 | | 2 | - |
| Cote d'Ivoire | -4.8 | | 1.3 | | 0.0 | | 5.5 | | 2 | - |
| The Gambia | -10.8 | | 4.3 | | 0.4 | | 4.8 | | 1 | - |
| Ghana | -8.7 | | 9.2 | | 21.6 | | 3.4 | | 0 | - |
| Guinea | -7.5 | | 15.2 | | 0.0 | | 3.0 | | 1 | - |
| Guinea-Bissau | -6.0 | | 2.1 | | 0.0 | | 5.5 | | 2 | - |
| Liberia | -1.4 | | 6.9 | | 0.0 | | 2.9 | | 2 | - |
| Mali | -6.2 | | 5.3 | | 0.0 | | 5.5 | | 1 | - |
| Niger | -9.8 | | 0.5 | | 0.0 | | 5.5 | | 2 | - |
| Nigeria | -2.7 | | 12.2 | | 0.0 | | 8.5 | | 3 | - |
| Senegal | -8.2 | | 1.4 | | 0.0 | | 5.5 | | 2 | - |
| Sierra Leone | -5.1 | | 12.9 | | 0.0 | | 2.2 | | 1 | - |
| Togo | -9.0 | | 2.6 | | 0.0 | | 5.5 | | 2 | - |
| AFRIQUE CENTRALE | | | | | | | | | | |
| Cameroon | -2.8 | | 2.4 | | 0.0 | | 6.0 | | 4 | - |
| Central Africa Republic | -9.1 | | 5.9 | | 0.0 | | 8.4 | | 1 | - |
| Congo | 8.7 | | 5.0 | | 0.0 | | 8.5 | | 3 | - |
| Gabon | 1.6 | | 2.6 | | 0.0 | | 9.8 | | 4 | - |
| Equatorial Guinea | -7.0 | | 3.6 | | 0.0 | | 7.9 | | 3 | - |
| Chad | -5.5 | | 7.5 | | 0.0 | | 2.7 | | 1 | - |
| DRC | -0.02 | 0.1 | 1.1 | 1.0 | 0.0 | | 2.1 | 1.8 | 3 | 3 |
| São Tome and Principe | -17.0 | -16.8 | 7.1 | 6.4 | 0.0 | 0.0 | -8.0 | 6.7 | 2 | 2 |
| AFRIQUE DE L'EST | | | | | | | | | | |
| Burundi | -9.4 | -8.5 | 7.9 | 4.4 | 0.0 | 10.5 | 4.2 | 4.2 | 1 | 1 |
| Comoros | | | | | | | | | | |
| Kenya | -6.0 | -6.2 | 5.7 | 6.9 | 1.0 | 4.6 | 4.3 | 4.6 | 0 | 0 |
| Mauritius | -3.9 | -3.4 | 3.5 | 3.2 | 0.0 | 0.0 | 5.6 | 6.2 | 2 | 3 |
| Rwanda | -14.5 | -13.3 | 4.2 | 1.8 | NA | NA | 4.4 | 5.2 | 1 | 1 |
| Uganda | -5.0 | -5.1 | 5.5 | 4.3 | 0.0 | 0.0 | 4.6 | 4.8 | 1 | 2 |
| Tanzania | -7.6 | -5.5 | 7.9 | 6.1 | -5.6 | 3.5 | 4.0 | 3.7 | 0 | 0 |
| Djibouti | | | | | | | | | | |
| Ethiopia | | | | | | | | | | |
| Seychelles | | | | | | | | | | |
| Somalia | | | | | | | | | | |
| AFRIQUE AUSTRALE | | | | | | | | | | |
| Angola | 0.1 | -7.0 | 7.7 | 7.5 | 0.0 | 0.0 | 8.1 | 6.5 | 3 | 2 |
| Botswana | 5.6 | 0.2 | 5.9 | 4.4 | 0.0 | 0.0 | 15.8 | 18.7 | 3 | 4 |
| Lesotho | 3.4 | 4.4 | 5.0 | 5.4 | 0.0 | 0.0 | 6.2 | 6.3 | 4 | 3 |
| Madagascar | -2.0 | -3.6 | 5.8 | 6.6 | 0.0 | 1.6 | 2.6 | 2.4 | 2 | 0 |
| Malawi | -3.0 | -2.5 | 27.3 | 23.8 | 0.0 | 0.0 | 3 | 4.3 | 2 | 2 |
| Moçambique | -4.7 | -10.1 | 4.2 | 2.3 | 0.0 | 0.0 | 3.1 | 2.9 | 2 | 2 |
| Namibia | -3.7 | -4.2 | 5.6 | 5.4 | 0.0 | 0.0 | 2.4 | 1.9 | 1 | 1 |
| South Africa | -5.3 | -4.9 | 5.8 | 6.1 | 0.0 | 0.0 | 4.3 | NA | 1 | 1 |
| Swaziland | -0.2 | -3.0 | 5.6 | 5.7 | 0.2 | 0.0 | 3.9 | 3.6 | 1 | 2 |
| Zambia | -6.6 | -4.8 | 7.0 | 7.8 | 9.8 | -3.5 | 3.0 | 3.7 | 0 | 1 |
| Zimbabwe | -2.2 | -2.7 | 1.6 | -0.2 | 0.0 | 0.0 | 0.6 | 0.9 | 3 | 3 |
| Total des pays qui ont déclarés | 46 | 24 | 46 | 24 | 43 | 22 | 46 | 23 | | |
| Total des pays qui ont répondu aux critères | 13 | 6 | 21 | 10 | 36 | 16 | 12 | 7 | | |
| Percentage | 28.26 | 25.0 | 45.65 | 41.66 | 83.72 | 72.72 | 26.09 | 30.43 | | |

NC : Non communiqué